

La ville de Limoges
vous garantit

Une réponse sûre et rapide

adaptée à vos besoins.

Une charte de qualité

à laquelle répondent toutes les associations et les entreprises artisanales adhérentes.

Des professionnels formés et qualifiés

pour tous les corps de métiers concernés.

Un suivi qualité

des interventions réalisées pour s'assurer de votre entière satisfaction.

« Notre mission :
vous simplifier
la vie pour les
petits travaux de
l'habitat ! »

Un service de mise en relation
GRATUIT
de la Ville de Limoges

**PROXI
MAIN** TRAVAUX
D'ENTRETIEN
DE L'HABITAT

pas le temps ?
pas bricoleur(se) ?
j'hésite à me lancer seul(e)
VITE J'APPELLE !



05 55 45 97 22

À VOTRE ÉCOUTE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Nos partenaires :



SOLIDARITÉ | CITOYENNETÉ | ÉQUITÉ

CCAS
centre communal
d'action sociale LIMOGES

**PROXI
MAIN** TRAVAUX
D'ENTRETIEN
DE L'HABITAT

Notre mission :
vous simplifier
la vie !



05 55 45 97 22

Conception Impression : Ville de Limoges - Direction de la communication

limoges.fr



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

PROXIMAIN

- ▶ vous met en relation avec des entreprises adhérentes pour tous vos travaux dans le domaine de l'habitat,
- ▶ vous propose des aides (sous conditions de ressources).

Pour qui ?

Pour les personnes demeurant à Limoges et dans le département (propriétaire-occupant ou locataire).

Comment ?

PROXIMAIN étudie votre demande et vous apporte une réponse adaptée à vos besoins,

- ▶ **oriente** gratuitement votre demande vers des prestataires compétents qui établissent chacun une offre de service et un devis,
- ▶ **assure** un suivi des interventions pour votre entière satisfaction.

Pourquoi ?

PROXIMAIN simplifie et sécurise vos recherches et vous renseigne sur vos droits éventuels,

- ▶ **fait intervenir** des associations et des entreprises artisanales adhérentes répondant à une charte qualité,
- ▶ **réalise un suivi** personnalisé des interventions pour s'assurer de l'entière satisfaction des usagers,
- ▶ **ouvre la possibilité** de réduction d'impôt pour les services agréés.

Mise en relation avec les corps de métiers suivants

Aide au déménagement

Carrelage

Chauffage

Dépannage électro-ménager

Électricité

Enlèvement d'encombrants

Entretien parcs et jardins

Entretien toiture - Démoussage

Isolation - Placo plâtre

Petite maçonnerie

Menuiserie

Nettoyage de surfaces multiples

Peinture/papiers peints

Petits travaux de bricolage/ jardinage

Plomberie

Pose tous types de sols

Pose d'antenne

Pose clôture et portail

Serrurerie

Vitrerie



Les aides financières

Pour qui ?

Les personnes demeurant à Limoges (locataires et propriétaires occupants) peuvent bénéficier d'une aide financière accordée par le centre communal d'action sociale (CCAS), sous conditions de ressources, selon la composition des ménages.

Pour quels types d'interventions ?

Pour l'ensemble des petits travaux d'entretien et de rénovation du logement :

- ▶ **Plomberie** remplacement de joint, débouchage sanitaire, remplacement de robinet et flexible de douche, mécanisme de chasse d'eau,...
- ▶ **Électricité** remplacement de prise de courant, interrupteur, fusible,...
- ▶ **Vitrerie** remplacement de vitre détériorée, réfection des mastics,...
- ▶ **Portes et fenêtres** graissage des gonds, menues réparations et remplacement de bouton et poignée de porte...
- ▶ **Chauffage**, production d'eau chaude rinçage et nettoyage des corps de chauffe, remplacements des joints de robinets de chauffage,...
- ▶ **Serrurerie** graissage et remplacement de petites pièces, remplacement de serrure...
- ▶ **Rénovation** papiers peints, peinture, revêtement de sol,...
- ▶ **Nettoyage de surfaces** : lessivage de cuisine, entretien de véranda, façades extérieures, terrasses, surfaces vitrées,...

Quel montant ?

Après instruction du dossier et vérification des justificatifs de ressources le CCAS peut accorder une aide s'élevant de 50% à 70% du montant des travaux, plafonnée à 200 € par ménage et par an.